



Mlle Eliane NORD

Il y a cent ans

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en publiant, à simple titre de curiosité, l'article suivant, extrait de la Gazette Musicale de Paris du 15 juin 1833.

Noter le passage sur les concerts populaires à 20 sous. Il est évident que, pour l'époque, c'était cher !

Idees sur la musique et sur sa popularisation en France

Les écrivains les plus spirituels n'ont pas reculé devant cette assertion que non seulement le peuple français n'est pas musicien, mais que son langage même est antimusical. Si la justesse de cette assertion paraît prouvée jusqu'à un certain point par le petit nombre de musiciens vraiment grands que la France a produits depuis le 15^e siècle, et si, d'un autre côté, la musique de Gluck, dont on voudrait tirer argument en faveur de la langue française, n'est pas elle-même des plus musicales, nous croyons, nous, qu'on ne doit accuser ni l'organisation naturelle des Français, ni la nature de leur langage, mais seulement les dispositions morales de ce peuple ; et, comme ces dispositions sont le résultat de l'éducation, notre avis est que c'est l'éducation même qu'il faut attaquer.

En France, l'éducation ne pourvoit généralement qu'aux besoins intellectuels des hommes, elle ne cultive que l'intelligence ; quant au cœur et à l'âme, on en prend peu de soins. La musique est le langage le plus puissant qui puisse exprimer les impressions intimes du cœur humain. Celui qui ne connaît ou ne comprend pas ce langage, restera étranger à la moitié de ses propres sentiments ; celui qui ne peut le parler se trouve privé du plus noble et plus touchant moyen de communiquer ses idées ; car, où trouver une langue qui puisse remplacer les accents magiques du chant ? et, pourrions-nous ajouter, sans chant et sans musique, est-il donc possible de s'édifier d'une manière bien intime, et de tourner son esprit vers l'adoration ? Il faut avoir soi-même entendu des hymnes sacrés, exécutés par des milliers de fidèles, pour sentir dignement ce que la musique renferme de beauté et de puissance, pour savoir comment elle élève l'âme jusqu'au sein des régions éthérées. Il faut avoir été habitué, au milieu de tous les êtres qu'on affectionne, à commencer sa journée par des chants religieux, et à la terminer en chantant des actions de grâces à l'éternel, pour comprendre exactement combien la musique ennoblit le cœur de l'homme, et combien elle pénètre l'âme de sentiments d'amour et de croyance. Il faut que, dès ses plus jeunes années, l'enfant célèbre par des chants la naissance et la chute du jour, et il sera, n'en doutez pas, tout naturellement porté vers le bien, et il se sentira intimé d'une ardeur toujours nouvelle, dans ses efforts pour devenir meilleur.

Aucune prière n'est aussi touchante et ne produit une impression aussi profonde que celles qui s'élèvent vers un grand dispensateur de toutes choses, sur un nuage harmonie. C'est alors que la musique devient pour eux qui la cultivent, un art saint et sublime, un art respectable et chéri, dont le seul but n'est pas de procurer plaisir ou de l'amusement. Telle est la musique chez les Allemands. Chez eux, maint enfant qui ne sait pas lire, est déjà habitué à chanter son hymne du matin ; car, en Allemagne, c'est un ancien usage, que la ville se réunisse le matin et le soir pour le chant et la prière ; dans les écoles, on n'ouvre jamais les classes que les élèves chantent tous ensemble. Le service religieux est rendu accessible à l'intelligence de l'enfant, par un enseignement alternatif en quelque discours bien clair et en chants solennels, et en chants solennels impagnés par le son majestueux de l'orgue, qui donne à la musique un caractère encore plus religieux. Il est beaucoup de gens du peuple qui ne connaissent la musique que comme musique religieuse. Faut-il s'étonner alors, si, pour un Allemand, la pratique de cet art n'est pas un culte plutôt qu'un amusement, lui qui rattache à la pratique ses plus beaux et ses plus poétiques souvenirs, ainsi que les plus nobles inspirations de son âme. On apprend et ainsi cultivée, quelle immense influence la musique a sur le système moral de l'homme ! Ceci est du reste un point reconnu depuis longtemps, et sur lequel nous ne voulons point nous étendre. En France, nous le disons à regret, on est

bien loin d'en être venu au même point. Ici, la véritable musique est presque entièrement bannie des églises, et tout a fait inconnue dans les écoles. En France, la musique n'est qu'un art tout aristocratique, la propriété exclusive des riches. Les temples sont le théâtre et les salles de concert. La forme sous laquelle les enfants de notre pays ont généralement connaissance avec cet art sublime, est celle de la contredanse. La musique est ici sacrifiée à la pratique ne se rattache à aucune autre idée plus élevée que celle d'amusement. La musique est ici sacrifiée à une distraction personnelle ou à une brillante réputation. Aussi n'est-elle pas véritablement aimée, du moins par ceux qui ne la regardent que sous ce point de vue. Il n'y a pas, jusqu'aux artistes que les pays étrangers envoient en France, qui, une fois en France, ne considèrent pas la musique comme un métier, comme une marchandise que l'on fabrique et qu'on vend. C'est à regret que l'on donne un prix élevé à la musique, parce que sa rareté lui donne un prix élevé. Elle ne sera pas parvenue à comprendre ce qui lui reste à faire. Tous nos efforts ne réussissent qu'à éteindre la musique populaire. Nos sociétés philharmoniques ne sont, pour la plupart, que des cercles dans lesquels dominent l'intérêt personnel, l'envie, l'orgueil, et dont reste impitoyablement exclu tout musicien qui n'est pas assez favorisé du ciel, pour pouvoir se vanter d'être, et quand, en définitive, ces reproches seraient injustes, quelle espèce de musique font-elles dans ces sociétés ? De la musique de danse ou d'opéra, dans sa plus déplorable pauvreté, et dont l'exécution est souvent privée des ressources les plus indispensables. Tout cela est fort bien, nous dirait-on, mais notre conservatoire, mais nos théâtres d'opéra, ne sont-ils pas les temples les plus brillants de l'art musical ? Non, nous répondrons, ce sont des établissements, dont vous faites parade, ne nous : ces établissements, dont vous faites parade, ne sont pas le monde de ce qu'ils devraient être. De mauvais chœurs composés de gens sans talent, ou sans amour pour leur profession, des chanteurs solistes, pres- que tous et à très peu d'exceptions près, sans voix comme sans goût ; des orchestres, dont les musiciens, mal dirigés sans ensemble et sans verve, voilà ce qu'on trouve dans la plupart de ces salles d'opéra, dont vous êtes si fiers ; et quant à ce qu'est le Conservatoire, la seule institution musicale dont la France puisse se glorifier, où sont donc les élèves qu'il produit ? Combien de temps nous faudra-t-il attendre un digne remplaçant de Nourrit ? Ou l'artiste qui se chargera de faire oublier Levasseur ? Ou le conservatoire nous une cantatrice dont la présence puisse nous dédommager de la retraite de Mmes Damoreau, Dorus ou Falcon, ces talents si aimables, si vrais et si dramatiques. Vous ne prétendez pas probable- ment nous faire croire que la France ne produit pas de chanteurs, car nous serions forcés de vous répondre que vous n'entendez rien à leur éducation. Quand donc vien- dra un digne successeur de Baillol, lorsque vingt années se sont déjà écoulées, sans qu'on ait pu nous offrir même une pâle copie de cet admirable talent ? Et vos compo- siteurs, où sont-ils ? Pourquoi n'avons-nous plus de Méhul, de Boyeldieu, de Cherubini ou de Spontini ? Faut-il jamais une époque où la France ait éprouvé, comme aujourd'hui, une si fâcheuse disette de grands maîtres ? Le goût a-t-il jamais été plus mauvais que celui qui règne de nos jours, et la musique de contredanse, cette hideuse pie musi- cale, a-t-elle jamais régné en souveraine, comme elle le fait en ce moment ?

Notre deuxième concert populaire du 7 Juin 1933

PROGRAMME

Concert Populaire donné au Cercle François Villon, 43 bis, boulevard de Vaugirard

avec le concours du

TRIO FEMININ

Mme Hélène PIGNARI-SALLES (pianiste), 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Padeloup.
Mlle Madeleine M. FRIDE (violoniste) 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris.
Mlle Eliane NORD (violoncelliste) du Conservatoire de Paris.

- I. Mlle Madeleine M. FRIDE
Mme Hélène Pignari-Salles.
4^e Sonate HAENDL
Adagio. Allegro. Larghetto. Allegro.
- II. Mme Hélène PIGNARI-SALLES :
2^e Ballade CHOPIN
- III. Mlle Eliane NORD
Mme Pignari-Salles.
Aria BACH
- IV. Mlle Madeleine M. FRIDE
Mlle Eliane Nord, Mme Pignari-Salles.
Trio en sol HAYDN
Andante. Poco adagio cantabile
Rondo all' ungarese.

COMPTE-RENDU

De nombreux membres du cercle François-Villon ont pu apprécier les grandes qualités des très jeunes artistes qui forment le trio féminin.

Mme Hélène Pignari-Salles qui a su déjà faire valoir son talent dans de nombreuses auditions a interprété avec brio la 2^e ballade de Chopin. La 4^e sonate pour piano et violon de Haendel nous donna l'occasion d'admirer le style et la compréhension musicale de Mme Hélène Pignari-Salles déjà nommée et de Mlle Madeleine M. Fride. Et ces deux artistes, à qui s'était jointe Mlle Eliane Nord, terminèrent en beauté notre deuxième concert en jouant de façon impeccable le Trio en sol de Haydn. Mlle Eliane Nord qui concourt la semaine prochaine pour son premier prix, verra, nous l'espérons vivement, son mérite récompensé.



Mlle Madeleine FRIDE

La musique et l'école

Le développement de l'éducation musicale en France pourra aisément faire des progrès le jour où dans toutes les écoles communales, dans tous les lycées et collèges, la musique aura sa place normale à côté des nombreuses matières actuellement enseignées.

L'enfant est, par nature, un être souple et le goût de la musique doit lui venir insensiblement si, dès l'école maternelle, il lui est donné de se familiariser avec les harmonies agréables et faciles que ses jeunes sens peuvent percevoir.

N'est-il pas d'ailleurs enclin, dès le berceau, à subir, pour l'apaisement de ses moindres troubles, le charme de la voix maternelle qui sait lui chuchoter des refrains que nous avons tous entendus ?

La question est trop importante pour l'avenir de la jeune génération pour que nous ne lui donnions pas, ici, toute la place qu'elle mérite. Aussi dès notre prochain numéro, consacrerons-nous régulièrement une rubrique à la Musique et l'Ecole, pour laquelle nous serons heureux de recevoir les avis des parents et des maîtres de l'Enseignement.

Est-il loin le jour où dans toutes les écoles une ou plusieurs récréations par semaine seront utilisées par nos jeunes bambins à écouter de la bonne musique ?

E. W.

ECOLE DE MUSIQUE DE PARIS

Directeur :

M. EMMANUEL NERINI

C. O. *, O. L. *, C. *, *, *

23, Rue des Martyrs, 23 — PARIS (9^e)

LEÇONS DE VIOLON — PIANO — SOLFÈGE

LES NOUVELLES MUSICALES

40, rue du Colisée, Paris 8^e

Organe de propagande de « La Musique pour Tous »

Bulletin d'abonnement

Je soussigné

Demeurant à

Rue N°

Département

Désire souscrire un abonnement d'un an aux « Nouvelles

Musicales » pour la somme de 15 francs,

que je vous envoie par chèque

mandat.

Signature :



Le Gérant : M. Raoul LOGEART

Imprimerie Centrale de la Bourse

117, rue Réaumur, Paris (2^e)